





## Recensement de la population (Données INSEE)

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2017  
en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Population municipale : 2257

Population totale : 2359

## Newsletter

**Vous êtes 419 abonnés à notre newsletter**

Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet, [www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr)

## Nouveaux habitants

Nous invitons tous les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie.

- 4 COMMUNE NOUVELLE
- 5 ZOOM SUR...  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
ET COMMUNAUTAIRES  
DE MARS 2020
- 6 DU CÔTÉ DES FINANCES
- 7 SÉCURITÉ
- 8 TRAVAUX  
ET ENVIRONNEMENT
- 10 ENFANCE ET PETITE  
ENFANCE
- 11 ÉCOLES
- 12 SOLIDARITÉ
- 13 VIE ASSOCIATIVE
- 18 CIVISME
- 19 INFORMATIONS CC2T
- 20 INFORMATIONS  
PRATIQUES  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
RELAIS POSTE
- 21 DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES  
ET ÉTAT CIVIL
- 22 TRIBUNE LIBRE
- 23 CALENDRIER DES  
MANIFESTATIONS

## Collecte des recyclables et des ordures ménagères

Les bacs d'ordures ménagères  
et les sacs de tri sont collectés :  
**À Velaine-en-Haye** : le vendredi matin  
(ils sont à sortir le jeudi soir).  
**À Sexey-les-Bois** : le mardi matin  
pour les ordures ménagères et le  
vendredi matin pour les sacs de tri  
(ils sont à sortir la veille).  
Les sacs de tri sont à retirer en mairie  
ou aux ateliers municipaux aux  
horaires d'ouverture.

## Permanence du maire et des adjoints

**2 samedis matin par mois**  
(jours d'ouverture de la mairie),  
sans rendez-vous, de 10h à 11h30

## Contact

Secrétariat de mairie  
de **Velaine-en-Haye**  
3 rue de l'Église  
Velaine-en-Haye  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 21 58  
Fax : 03 83 23 32 89

Secrétariat de mairie  
de **Sexey-les-Bois**  
50 Grande Rue  
Sexey-les-Bois  
54840 Bois-de-Haye  
Tél : 03 83 23 22 29

## Horaires

Secrétariat de mairie  
de **Velaine-en-Haye**  
Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30.  
Le mercredi de 8h30 à 11h30.  
Le samedi, 2 fois par mois,  
de 8h30 à 11h30.

Secrétariat de mairie  
de **Sexey-les-Bois**  
Le mardi et le vendredi  
de 16h à 18h.

[www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr)

[mairie@bois-de-haye.fr](mailto:mairie@bois-de-haye.fr)

## Bulletin municipal d'informations janvier 2020

Directeur de publication : Denis Picard

Siège social : Mairie de Bois-de-Haye

Comité de rédaction : Commission Communication

Dépôt légal : Numéro 346

**Crédits photos** : Commune de Bois-de-Haye et  
Geneviève Bringuier, correspondante presse locale  
**Impression** : Shareprint, papier certifié PEFC  
Papier écologique issu de forêts gérées durablement  
**Design graphique** : Frédéric Villars



**Madame, Monsieur,**

*Nous venons de souffler la première bougie de notre commune nouvelle.*

*2019 aura été une année de transition nécessaire au cours de laquelle les rouages se sont mis en place pour qu'à partir de cette année une synergie nouvelle et efficace permette le développement de notre commune.*

*2020 doit être, pour l'équipe municipale qui sera mise en place au mois de mars, le point de départ d'un nouveau cycle afin de maintenir le bien vivre à Bois-de-Haye. En effet, cela aurait été irresponsable de lancer sur la première année des projets importants pour notre commune nouvelle sans présager des objectifs de la nouvelle municipalité.*

*Les cartes seront également rebattues au sein de notre communauté de communes dans laquelle notre représentativité devra être encore plus importante. Bois-de-Haye est la 5<sup>ème</sup> commune par la population de la Communauté de Communes Terres Toulouses qui en comprend 41. De ce fait il est nécessaire et essentiel que nous puissions participer aux prises de décisions sur l'avenir de notre collectivité. Car n'oublions pas que notre commune n'aura que trois représentants sur les soixante-dix-huit élus du conseil communautaire.*

*Mais revenons sur 2019, année au cours de laquelle plusieurs projets ont vu leur réalisation.*

*La voirie sur le début de la rue du Relais a été entièrement refaite. Malgré les incidents et les aléas survenus au cours de ce chantier, les délais ont été tenus.*

*Au village, pour la nouvelle salle en remplacement de la salle 26, nous avons obtenu le permis de construire au mois d'octobre. Elle sera opérationnelle courant du mois de mars.*

*Le gazon a poussé sur le terrain de football remis aux normes. Les enfants des équipes de jeunes devraient pouvoir jouer dessus à partir du deuxième trimestre de cette année.*

*Comme les années précédentes, toutes les associations de Bois-de-Haye ont fait preuve d'un grand dynamisme pour vous proposer diverses anima-*



*tions dans notre commune. Gageons que dans le futur, grâce aux nombreux bénévoles sans qui ces associations n'existeraient pas, tous ces loisirs perdurent et que de nouvelles activités voient le jour en parfaite collaboration entre toutes les associations de notre commune.*

*L'année écoulée, un nouveau service mis en place en toute fin de 2018 par le CCAS a connu un succès important. En effet depuis le début de l'année, chaque deuxième jeudi de chaque mois, un minibus est mis à disposition des personnes sans moyen de locomotion pour aller faire leurs courses dans une grande surface. Le succès rencontré est tel que ce service a dû continuer pendant les vacances d'été et le CCAS de Gondreville a signé une convention avec nous pour participer afin que des habitants de cette commune soient également pris en charge dans la mesure des places disponibles.*

*Vous allez bientôt devoir choisir les hommes et les femmes qui pendant six années vont gérer notre belle commune. Je ne doute pas de votre sagesse et de votre clairvoyance pour que votre choix soit juste et sincère.*

*Toute l'équipe municipale de Bois-de-Haye se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2020, pleine de joie pour que tous vos projets se réalisent avec bonheur.*

*Très sincèrement.*

**Denis PICARD**  
Maire de Bois-de-Haye  
Maire délégué de Velaine-en-Haye

→ **MARTINE CAVALLASCA** Conseillère municipale

→ **BENOIT HUSSON** Directeur Général des Services

## 2019 : NAISSANCE DE LA DEUXIÈME COMMUNE NOUVELLE DE MEURTHE- ET-MOSELLE



*La création de la commune nouvelle a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 après décision des deux conseils municipaux et validation par arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle.*

La fusion des deux communes a permis le regroupement des personnels pour plus d'efficacité notamment au sein des services administratifs.

Fin 2019, une réflexion a été lancée pour rendre le service administratif plus structuré et plus clair avec la création du poste de responsable du pôle administratif et finances dont Emilie Toussaint a la charge.

Pour rappel, le service administratif est composé de Benoit Husson, Directeur Général des Services, entouré d'Emilie Toussaint dans son nouveau rôle, de Laetitia Henry, secrétaire de mairie, et de Valérie Dagnolo, adjointe administrative. Ils sont chargés de gérer les ressources humaines, les finances, la comptabilité, l'état civil, l'urbanisme, les

marchés publics, les locations des salles communales...

Du côté des services techniques, le responsable Serge Lambert est assisté de trois adjoints techniques : Patrick Vuillaume (aux espaces verts et à l'entretien du patrimoine communal), Olivier Etienne (à l'entretien du patrimoine communal) et Marvin Briot (aux espaces verts).

Régine Cléri et Marie-Paule Mahout, adjointes techniques en charge de l'entretien des salles communales, complètent l'équipe.

N'oublions pas les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Mireille Humbert et Corinne Slaviero, qui secondent les enseignantes de maternelle tant sur le plan matériel qu'éducatif et qui sont en charge de l'entretien de l'école maternelle.

Le personnel municipal vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2020 et se tient à votre disposition pour répondre au mieux aux différentes demandes et assurer un service public de qualité.

### Services techniques

→ **SERGE LAMBERT** Responsable des services techniques

2019 vient de se terminer et tous les habitants de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois ont pu voir les agents réaliser divers travaux.

Les services techniques de Bois-de-Haye sont dédiés à l'entretien des infrastructures de la commune. Pour cela, Patrick Vuillaume et Marvin Briot s'occupent en priorité des espaces verts tandis que Olivier Etienne est à la maintenance premier niveau des bâtiments et de la voirie.

Personne n'est vraiment cantonné dans un métier et intervient dans d'autres registres tels que la peinture de voirie, pose des illuminations de Noël ou nettoyage des pots d'échappement des regards de voirie. Tous travaillent également de concert lorsque l'été arrive et qu'il faut planter, arroser et entretenir les fleurs et les massifs. La tonte est également un poste important : environ 4 hectares à entretenir malgré la mise en place de la tonte raisonnée.

Pour le côté Velaine-en-Haye, n'oublions pas Régine Cléri qui a fort à faire également avec le nettoyage de l'école élémentaire (l'école maternelle est entretenue par les deux ATSEM Corinne Slaviero et Mireille Humbert), de la salle des fêtes, de la maison

des associations et de la salle des petites fêtes. Pour le côté Sexey-les-Bois, Marie-Paule Mahout s'occupe de l'entretien de l'école, de la salle des fêtes et de la mairie.

En relation directe avec la mairie (les secrétaires Emilie Toussaint, Valérie Dagnolo et Laetitia Henry) et les adjoints aux travaux mais aussi avec les agents, je gère les urgences, les impondérables, le planning, les approvisionnements en matériaux et matériel, les contrôles annuels de sécurité dans les ERP et je suis les travaux d'entretien prévus.

Toutefois, il n'est pas toujours possible de satisfaire tout le monde dans la minute. J'en veux pour exemple la coupe des arbres résineux rue du Relais demandée maintes fois en mairie et à moi-même. En effet leurs épines obstruaient les descentes d'eau de pluie des maisons avoisinantes. La réponse a été tardive parce qu'il fallait réfléchir par quelles essences ils seraient remplacés. C'est chose faite, sans doute des arbres pour lesquels l'entretien serait à minima. Je reste à votre disposition pour toutes doléances et je vous souhaite, au nom du service technique, une très bonne année 2020.

## DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### Critères :

- » Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- » Être français,
- » Jouir de ses droits civils et politiques.

### Modalités :

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite.

Elle se fait sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via France Connect. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

Vérifiez votre situation électorale grâce à un téléservice rapide, accessible gratuitement et facilement sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Avant d'effectuer votre inscription, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### À savoir :

pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 [sauf circonstances particulières].

## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE MARS 2020



Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront renouvelés en 2020. Les scrutins sont programmés le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

### Inscription sur les listes électorales et vérification de votre inscription

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront à jour des inscriptions intervenues jusqu'au 7 février 2020. Il existe une possibilité de s'inscrire après cette date, dans des cas limitativement prévus par la loi.

### Nombre de conseillers municipaux à élire

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie suivant la population de la commune. Dans notre commune, il y aura 23 conseillers municipaux à élire.

La parité doit être respectée dans la composition de la liste, avec une alternance obligatoire des candidats de chaque sexe. De plus, les listes doivent être complètes et il est possible d'ajouter 1 ou 2 candidats supplémentaires. Ces personnes siégeront au conseil municipal si la liste des conseillers en position d'être éligibles est épuisée.

### Nombre de conseillers communautaires à élire

Les représentants de la commune à la communauté de communes seront également désignés. Il s'agit des conseillers communautaires. Notre commune a 3 sièges à la Communauté de Communes Terres Toulaises.

### Système de vote et suffrages à obtenir pour être élu

Les conseillers sont élus au scrutin de liste à 2 tours. Le scrutin est proportionnel avec prime majoritaire. Cela signifie que la liste qui remporte l'élection obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir et que le reste des sièges sera réparti proportionnellement entre les listes selon les résultats obtenus.

**Il est impossible d'ajouter ou de barrer des noms sur la liste, même si le candidat ajouté est un candidat déclaré. Si l'électeur le fait, son bulletin est nul.**

Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

→ **PIERRE BONNIN** Adjoint aux Finances

→ **MARTINE CAVALLASCA** Conseillère municipale

## LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE BOIS-DE-HAYE PERMET D'ENVISAGER L'AVENIR SEREINEMENT

*L'année 2019 est la première année budgétaire de la commune nouvelle de Bois-de-Haye.*

Sa création a permis de garantir, pour trois ans, notre dotation forfaitaire avec à la clé une bonification de 5% également prévue pour trois ans. Une bonification supplémentaire d'environ 5% supplémentaire nous a été attribuée cette année. **La dotation forfaitaire s'élève pour 2019 à 83 175 €.**

La dotation de solidarité rurale a légèrement augmenté (1,6%). A minima, nous devons percevoir la même dotation que celle perçue en 2018. Cette dotation s'élève pour 2019 à 20 637 €.



Dans le cadre des bonnes nouvelles, la création de la commune nouvelle nous a fait changer de strate de population. À la dotation forfaitaire est venue se greffer une nouvelle dotation appelée « Bourg centre ».

Cette dotation est attribuée en fonction de la population globale de la commune au sein du canton. **Bois-de-Haye a donc perçu cette année 43 306 € supplémentaires.**

**Les taux communaux des taxes d'habitation et des taxes foncières sont restés inchangés et aucun emprunt n'a été souscrit.**

Une politique d'économie, une gestion rigoureuse, un contrôle des dépenses et des demandes systématiques de subventions nous permettent de maintenir notre capacité d'autofinancement et de financer les projets d'investissements sans endettement supplémentaire et sans faire appel à la fiscalité locale.

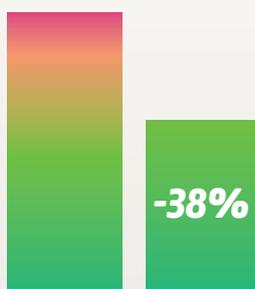
### Imposition directe



Communes de même strate Bois-de-Haye

**L'imposition directe** par habitant de Bois-de-Haye est inférieure de 45% par rapport à la moyenne des communes de la même strate de population.

### Dettes



Communes de même strate Bois-de-Haye

**La dette** par habitant de Bois-de-Haye est inférieure de 38% par rapport à la moyenne des communes de la même strate de population.

### Dépenses de fonctionnement



Communes de même strate Bois-de-Haye

**Les dépenses de fonctionnement** par habitant de Bois-de-Haye sont inférieures de 35% par rapport à la moyenne des communes de la même strate de population.

**Les finances de Bois-de-Haye sont saines et équilibrées et les efforts budgétaires demandés par l'État n'ont pas mis en péril notre autonomie financière.**

## Juridique : sinistres de la mairie, infiltration d'eau

Après deux années de débats et deux expertises (une judiciaire et une au titre de l'assurance dommage ouvrage), nous avons engagé les travaux de réparation. La somme affectée par l'assurance couvre les frais d'investigation, les frais de maîtrise d'œuvre et la réparation des désordres.

Après quelques semaines de travaux, le sous-sol est désormais assaini et la place de la mairie a retrouvé son aspect d'origine. Les dernières conditions météorologiques nous ont permis de vérifier la pertinence des solutions proposées par les experts.

Il est utile de rappeler que nous n'aurions pas dû dépenser autant d'argent public si l'assurance dommage ouvrage souscrite pour la construction de la mairie avait été activée par l'équipe municipale en place au moment des premiers sinistres.

La procédure judiciaire pouvait ne pas en rester là, la municipalité pouvant poursuivre la procédure sur le fond du dossier. Mais le dialogue avec les parties mises en cause dans la procédure judiciaire n'a pas cessé et, après des échanges avec une des parties adverses et son assurance, il a été proposé de stopper la procédure judiciaire en contrepartie du versement d'une indemnité de 51 480 €.

Cette somme permet de couvrir le reste des frais engagés (30 108 €) correspondant à :

- L'expertise judiciaire,
- L'expert de la commune,
- Les honoraires d'avocat,
- Les frais d'huissier.

Et une indemnité de 21 372 € a été perçue au titre des différents préjudices (esthétique et utilisation du sous-sol).

Le protocole transactionnel vient d'être accepté et les documents sont à la signature chez la partie adverse.

## RADARS PÉDAGOGIQUES

**Deux nouveaux radars pédagogiques ont été installés dans la commune déléguée de Sexey-les-Bois.**

Rappelons que le secteur où ces radars sont installés est une zone 30.

Reste à chacun de respecter la limitation de vitesse en n'oubliant pas que les forces de l'ordre ont toujours la possibilité de se substituer à ces dispositifs pédagogiques et que le résultat obtenu n'a pas le même effet sur le permis du contrevenant.



### Chemins d'exploitation

Ces derniers sont réservés aux agriculteurs de la commune. Il est strictement interdit de circuler avec des véhicules à moteur (moto, quad, voiture...) sur ces chemins. Les contrevenants engagent bien évidemment leur responsabilité en cas d'accident.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET PLUS CONVIVAL ET SÉCURISÉ

**[www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr)**

**La commune dispose d'un nouveau site internet. Il était nécessaire de revoir totalement notre site pour le rendre plus convivial et surtout le rendre conforme à la réglementation sur la protection des données personnelles.**

Nous l'avons conçu afin que vous puissiez avoir accès rapidement aux informations que vous recherchez et le site est désormais sécurisé. Il est également accessible aux associations afin d'y faire paraître leurs actualités ou animations.



**N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat ou par mail à l'adresse [mairie@bois-de-haye.fr](mailto:mairie@bois-de-haye.fr)**

## GRANDS CHANTIERS ET TRAVAUX



### Rue du Relais

Ce chantier aura connu quelques vicissitudes à cause de réseaux mal cartographiés. Panne électrique et coupure d'eau ont perturbé le quotidien des riverains. De nouveaux bacs à fleurs seront implantés au même endroit que les anciens et le traçage de la signalisation horizontale aura lieu prochainement.



### Terrain de football

Après la pose des canalisations pour l'arrosage, nous avons assisté à un ballet spectaculaire d'engins très spécialisés pour l'engazonnement du terrain. Les conditions favorables, pluie et température douce, ont permis une levée rapide.

### Démolition de l'annexe de la salle 26

Cette démolition a suivi celle de la salle 26. Les travaux de reconstruction sont pro-



grammés pour la deuxième quinzaine de janvier.

### Réseaux rue de la Commanderie

Les réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom) ont été mis en place au bas de la rue de la Commanderie pour desservir les parcelles de pavillons à construire.

### Ancienne chaufferie

Ce local, destiné au rangement du matériel des associations, a été construit par les employés communaux et par des bénévoles. Il est maintenant terminé et le crépi, exécuté par une entreprise, recouvre à la fois la nouvelle construction et l'ancien bâtiment qui était resté en parpaings bruts.

### Blow patcher

Nous avons utilisé entre autres rue de la Taille Michaud et à Sexey-les-Bois ce procédé consistant à projeter une émulsion gravillonnée sur des parties de voirie dégradées. Cela permet de retarder la réfection complète du tapis. Nous pouvons traiter ainsi fissures et nids de poule pour éviter qu'ils ne s'agrandissent.

### Éclairage public à leds

Poursuivant notre politique de réduction des frais de fonctionnement, nous avons remplacé 38 lampes énergivores par des luminaires à leds.



### Abri à vélos

Suite à plusieurs demandes, nous avons réalisé cet abri pour protéger les vélos des habitants venant prendre leur bus sur la D400.



### Boulodrome

La municipalité a installé les protections en filets et acheté les matériaux nécessaires. Les bénévoles concernés ont brillamment fait l'aménagement.

Après avoir étalé un film géo textile et une sous-couche de rabotage, il leur a fallu mettre de niveau et damer la couche de finition en sable.

Le résultat est parfait et laisse augurer de belles parties.



### Zone de déchets verts

Cette zone, ouverte à tous les habitants de la communauté de communes, ne désemplit pas. C'est un réel service apporté aux habitants.

Pourtant, là aussi, on constate des incivilités. Des sacs poubelles remplis d'herbe sont jetés dans les bennes ou abandonnés au sol. Ce sol est également parfois jonché de branches.



## Containers à Sexey-les-Bois

La CC2T a installé une plate-forme à côté du cimetière pour faciliter l'accès aux containers à papier et de récupération des textiles. Le container à verre à côté de cette plate-forme est toujours opérationnel.



## Broyeur de la CC2T

Notre village a été le lieu de démonstration de cet équipement. Il sera loué aux communes qui en feront la demande auprès de la CC2T. Le but est de récupérer sous forme de paillis les tailles que la commune effectue sur les arbres et arbustes.

## Incivilités

Sacs poubelles, vieux pneus, cartons... sont hélas les marques d'incivilité que l'on rencontre régulièrement à côté des zones d'apport volontaire. Pour rappel, les contrevenants s'exposent à des sanctions pouvant atteindre 75.000€ d'amende et jusqu'à 2 ans de prison.



## FAUCHAGE TARDIF

*Avec l'effondrement de la biodiversité, il est du devoir de chacun, particulier ou collectivité, de faire tout son possible pour inverser cette tendance.*

Le fauchage tardif est une solution parmi tant d'autres qui permet de conforter les populations d'insectes, mais aussi de réaliser de substantielles économies sur les frais de fonctionnement. Notre démarche a été soutenue par le jury du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) lors de son passage annuel pour le concours des villages fleuris.

## Pelouse fleurie au cimetière

Le semis de cette « prairie fleurie » fut un essai concluant qui sera renouvelé à cet endroit et reproduit sur d'autres sites. À l'aspect esthétique s'est ajouté l'aspect économique avec la réduction du nombre de passages de la tondeuse. Et, là encore, nous avons marqué un point positif en faveur de la biodiversité.

## Récompense fleurissement

« Encouragés » l'année passée, nous avons reçu cette fois-ci « les félicitations » du jury piloté par le CAUE lors d'une sympathique cérémonie au conseil départemental. C'est une nouvelle progression en vue de l'obtention d'une première « fleur » dans le classement départemental.



## DIAGNOSTIC DES ARBRES PAR L'ONF

→ **PIERRE BONNIN**

Adjoint à la sécurité

*La municipalité a souhaité effectuer, dans le cadre de la sécurité, un diagnostic de santé et de tenue mécanique de 47 arbres situés principalement au niveau des écoles de Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois et du stade de football. Ce diagnostic a été confié à l'ONF et permet de garantir un suivi rigoureux des arbres.*

*Le résultat fait apparaître que deux arbres devront être abattus et vingt arbres seront à revoir en 2021. Ce diagnostic a été établi dans la continuité du repérage, par les services techniques, des arbres présentant des marques de vieillissement.*

→ **CHRISTELLE AMMARI** Adjointe à l'Enfance et la Jeunesse

## COMMISSION ENFANCE HALLOWEEN



## Conseil Municipal des Enfants



Léo, Adélaïde, Violette, Louis, Loris, Aloys, Quentin, Yaëlle, Eloïse et Coline

Nos 10 élus du Conseil Municipal des Enfants sont très actifs dans la commune. Ils répondent toujours présent aux diverses manifestations (cérémonies, fêtes...).

Nous les remercions pour leur investissement (et leur bonne humeur !).

## SPORT ET ASSOCIATIONS

→ **MARTINE HENRION** Adjointe au Sport et aux Associations

### L'école des champions

Le 2 octobre dernier, dans la cour de la CC2T, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, 20 enfants de notre commune, âgés de 8 à 12 ans, ont participé au challenge en faveur des valeurs d'humanité, fraternité et goût de l'effort. Un grand merci aux accompagnateurs, et à l'année prochaine...



### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations organisé le 31 août dernier a remporté un franc succès, les présidentes et présidents ont répondu présent.

Un grand merci à tous les bénévoles pour avoir proposé tout au long de l'année de nombreuses activités et animations, et ce pour satisfaire le plus grand nombre, afin que notre commune reste vivante.

Très belle année 2020 à toutes et tous.

### Médiathèque

→ **MARTINE HENRION**

Adjointe à la Culture

Nous tenons à remercier les bénévoles pour le travail effectué et leur investissement tout au long de l'année afin de créer un lieu convivial et culturel.

### Plusieurs dates marquantes en 2019 :

- » Le 14 octobre, la médiathèque départementale a organisé une soirée « lecture gastronomie », mariant lecture et cuisine,
- » Les 23 mars et 16 novembre, les ventes de livres ont remporté un grand succès.

La médiathèque départementale a mis à disposition du nouveau mobilier permettant de meilleurs rangements et plus d'harmonie.

Retrouvez la nouvelle liste des ouvrages disponibles à la médiathèque sur notre site, [www.bois-de-haye.fr](http://www.bois-de-haye.fr), onglet médiathèque.



### Horaires :

Les mardi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h toute l'année. Un mercredi par mois, de 16h à 17h, l'heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans.

Venez nous rendre visite...

→ **FABIENNE BRIAND** Directrice école maternelle→ **NATHALIE SAUNIER** Directrice école élémentaire

## GRUPE SCOLAIRE GEO CONDÉ

Une année scolaire fructueuse et enrichissante avec divers projets pédagogiques, des actions et sorties culturelles ou sportives variées, deux équipes dynamiques d'enseignantes qui ne changent pas, trois pour la Maternelle et six pour l'Elémentaire.

Les effectifs restent stables avec 75 élèves en maternelle et 130 élèves en élémentaire.

## SIS FAS

*Une fin d'année riche en animations pour les élèves du regroupement pédagogique Aingeray – Fontenoy-sur-Moselle – Sexey-les-Bois.*

*Des sorties aux couleurs de l'automne au Terrouin et en forêt avec Fabien Diehl, animateur nature à la CC2T, la visite de Saint-Nicolas et du père Fouettard, un spectacle de Noël donné par deux lutins - la fin d'année a connu de joyeux moments que les enfants ont appréciés.*

## L'école de Sexey-les-Bois



*Depuis septembre 2019, Virginie Hubert accueille 19 enfants dans la classe de Sexey-les-Bois.*

L'école de Sexey-les-Bois appartient au regroupement pédagogique qui associe les communes d'Aingeray, Fontenoy-sur-Moselle et Sexey-les-Bois. 116 enfants des trois villages sont scolarisés à Aingeray (école élémentaire Robert-Desnos, CE2, CM1 et CM2, la maternelle La Pastorale) et à Sexey-les-Bois (CP et CE1).

La cour de l'école a été sécurisée pendant l'été, les jeux au sol ont été rénovés.

Garderie, mercredis récréatifs et petites vacances sont organisés dans le bâtiment mairie-école de Sexey-les-Bois.

## Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre



→ **KARINE WACH** Vice-présidente du CCAS

→ **GENEVIÈVE BRINGUIER** Adjointe au Maire

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*Le CCAS s'est démarqué cette année par l'inter-générationnalité de ses actions.*

Ces moments particuliers ont rappelé l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité que nous souhaitons renforcer au travers de toutes nos actions. Le partage, le soutien aux plus fragiles, la chaleur humaine et la convivialité sont les valeurs qui animent le CCAS.

Il a proposé des activités pour les personnes à la retraite : ateliers de gym douce, ateliers équilibre, atelier marche, animés par Isabelle Manet de l'agence Siel Bleu. Ces activités ont rassemblé une vingtaine de personnes à l'aide du financement obtenu et de la participation du CCAS.

Les rencontres trimestrielles entre enfants des « P'tits Loups » et personnes bénévoles ont permis de créer des liens, d'échanger sur des thématiques comme la guerre de Verdun, événement qui a fait l'objet d'un déplacement des écoliers de CM2.

Les petits conseillers du Conseil Municipal Enfants ont accordé un peu de leur temps à la distribution des colis de fin d'année pour les séniors. Moment toujours apprécié pour les petits mais qui fait également le bonheur des plus anciens.

**Le célèbre repas des aînés a rassemblé le 1<sup>er</sup> décembre dernier 176 personnes sur le thème de Venise.**



À leur entrée en salle chaque convive était accueilli par trois bénévoles ayant revêtu leur plus bel habit vénitien : émerveillement, surprise, questionnement : mais qui se cache derrière le masque ? Autour d'un repas gastronomique qui a ravi les papilles de nos aînés, la musique et l'animation de l'orchestre ont mis en valeur les talents de danseurs. Belle journée pour tous et beaux souvenirs.



**Les aînés de Sexey-les-Bois ont aussi été fêtés par le Foyer rural le 30 novembre.**

Comme à l'habitude, le service du repas a été assuré par les membres du conseil d'administration de l'association, aidés par des élus du conseil municipal.

→ **AMÉLIE SAINTÔT**

Conseillère municipale

### Don du sang, don de soi

Une collecte de sang aura lieu le 18 mars 2020, de 16h à 19h30, à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

"Je donne mon sang, je sauve des vies !"

### Collecte de bouchons en plastique

Un point de collecte pour les bouchons en plastique, est à votre disposition dans le centre socioculturel, près du téléphone.

## Défiibrillateurs

Bois-de-Haye est une commune très bien dotée en défiibrillateurs. En effet, la commune compte trois systèmes d'assistance : un sur la salle des fêtes, un à la mairie de Velaine-en-Haye et un tout nouveau qui vient d'être posé à Sexey-les-Bois. L'utilisation du défiibrillateur externe peut sauver des vies. Pour parfaire l'utilisation de chacun, des séances collectives de formation auront lieu dans les salles des fêtes.

→ **GENEVIÈVE BRINGUIER**

Adjointe au Maire

## Comment faire ses courses sans voiture ?

Le deuxième jeudi de chaque mois, le centre communal d'action sociale vous emmène faire vos courses au centre Leclerc de Dommartin-lès-Toul. Il suffit de s'inscrire à la mairie (03 83 23 21 58) une semaine avant. Un minibus vient vous prendre à domicile. Il vous y ramènera une fois que vous aurez rempli vos cabas. Le service est entièrement gratuit. Le minibus peut embarquer huit personnes au maximum. Il prendra la route dès que trois personnes se seront inscrites.

## Brioche de l'amitié

A Sexey-les-Bois, comme tous les ans, les bénévoles, des particuliers et des élus municipaux, ont frappé à toutes les portes. Les habitants ont acheté 88 brioches. A Velaine-en-Haye, après quelques années d'interruption, les familles des élèves se sont prestement emparées de la cinquantaine proposée sur le chemin qui va du groupe scolaire au périscolaire des P'tits loups. L'accueil de la population laisse présager de plus belles ventes encore en 2020. Les brioches de l'amitié sont vendues au bénéfice de l'AEIM, qui œuvre pour le bien-être des adultes handicapés mentaux. Un grand merci à tous, habitants et bénévoles, pour leur implication dans une action solidaire.

## Association des Anciens Combattants de Velaine-en-Haye (ACPG-CATM)

**Pierre Masson, Président**

La section des Anciens Combattants de Bois-de-Haye est rattachée à l'association départementale des ACPG - CATM-VEUVES dont le siège est à Nancy. Elle est une parmi une quarantaine d'autres et fait partie d'un ensemble aujourd'hui défini comme MONDE COMBATTANT incluant toutes les générations du feu.



Sa raison d'être : assurer la transmission de la MÉMOIRE pour que soit perpétué l'hommage dû aux enfants du pays dont les noms sont gravés dans le marbre de nos monuments. Elle est en charge du rôle de Maître d'œuvre, en collaboration avec les élus, dans l'organisation des cérémonies Mémoires.

Malgré cette mission, à l'aspect protocolaire, elle doit vivre des moments de convivialité pour maintenir le lien entre ses membres.

## Association Velainoise Activités Multiples

**Christine Saez, Présidente**

*L'association AVAM a permis à environ 160 familles de participer à une ou plusieurs activités chaque semaine de l'année scolaire 2018/2019.*

Les diverses sections s'adaptent régulièrement pour satisfaire au mieux les attentes de chacun, grâce à nos animateurs et à la municipalité qui nous permet d'utiliser gracieusement les locaux, ce dont je la remercie vivement.



Des animations ponctuelles sont également proposées tout au long de l'année : la marche familiale au printemps, les feux de la Saint-Jean, la Saint-Nicolas qui a connu en 2018 une nouvelle organisation grâce aux professeurs des écoles et aux enfants des écoles maternelle et élémentaire qui ont chanté pour le Saint-Nicolas et proposé le fruit de leur travail aux parents présents, après le goûter offert par l'association, et enfin le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Un grand merci aux participants, animateurs, bénévoles et une très bonne année 2020 à tous.

## Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Velaine

**Alain Turban, Président**

### Feux d'artifice

L'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Velaine (AASPV) a cette année encore organisé les feux d'artifice pour la fête nationale.



Cette manifestation rencontre un grand succès et c'est avec un grand plaisir que les bénévoles participant à l'organisation de cet événement voient la population de notre cité et des alentours se rassembler derrière la salle des fêtes pour assister à cette féerie de juillet.

Félicitations aux artificiers qui tout l'après-midi ont mis en œuvre ce spectacle pyrotechnique qui a émerveillé petits et grands.

### Père Noël OH, OH, OH

Mais qui arrive derrière la porte d'entrée ? La Cheminée est trop étroite. C'est bien lui, le Père Noël.



Cette année encore, le Père Noël et son lutin ont été accueillis par petits et grands avec des pleurs pour les premiers et beaucoup de bonheur pour les seconds.

Devant l'émerveillement des enfants, l'amicale des anciens sapeurs-pompiers ne peut que renouveler le passage du Père Noël pour les fêtes de Noël. Merci à tous pour votre accueil.

## Foyer rural

**Geneviève Bringuier, Secrétaire**

Depuis plus de 60 ans, l'association du Foyer rural, dynamique acteur de la vie du village de Sexey-les-Bois, propose toute l'année des animations de toutes sortes, pour toutes les générations. Elle s'appuie sur le soutien constant de la municipalité, qui met gracieusement la salle des fêtes à sa disposition.

L'association est animée par un groupe de bénévoles tout terrain, sous la houlette du président Rémy Noël. La plupart des animations sont ouvertes à tous, certaines sont destinées aux familles adhérentes.



En mars 2019, les amateurs du théâtre des Sources (à Houdemont) ont donné une représentation dans la salle des fêtes (ils reviendront en mars 2020, après le théâtre de Cristal qui donnera le Ravissement d'Adèle le 18 janvier).

En juin, le 56<sup>ème</sup> rallye découverte a conduit les participants sur un circuit inédit dans la campagne lorraine avec terminus au bord de l'eau dans la vallée du Mad.

Le repas des voisins, sous les étoiles, a fait le plein dans le quartier nouveau de la Corvée avec pour la première fois un groupe de rock.



La grande soirée tricolore du 13 juillet a rassemblé plusieurs centaines de personnes avec buvette et grillades en attendant que soit tiré le feu d'artifice.

À la rentrée, la sortie pédestre sur 13 km dans la forêt de Haye s'est conclue dans la bonne humeur avec un fameux jambon à la broche.

En octobre, le Foyer rural a proposé une exposition de peintures originales et de copies de maîtres célèbres dues au pinceau d'un habitant de Sexey-les-Bois, Michel Mikulaniec.



Le 30 novembre, le Foyer rural a convié les aînés, ses adhérents de 60 ans et plus, à partager un repas de fête, dans la salle des fêtes décorée d'un sapin.

Quand vient la Saint Nicolas, après le joyeux défilé dans les rues du village, le Foyer rural invite les enfants de ses adhérents au goûter et leur offre un cadeau.

Tous les jeudis après-midi, avec une pause en plein été, on joue au tarot et au scrabble dans la petite salle de réunion. La fin d'après-midi du vendredi est réservée aux trois cours d'anglais, pour les enfants, les débutants et ceux qui veulent progresser.



## Association Une Oasis, Une École

**Rolande Bernat, Présidente**

Fidèle à ses objectifs, l'association « une Oasis, une École » en partenariat avec l'association mauritanienne « les Lueurs de L'Espoir » a apporté son aide à la scolarisation en finançant une nouvelle école à Nioumkan où sont scolarisés 65 enfants. Afin que le jardin d'enfants Echaaba d'Atar puisse continuer à accueillir 40 enfants très défavorisés nous lui avons versé une aide alimentaire ainsi qu'aux enfants de Laguéïla.

L'aide au développement local s'est traduite à Embeithi par le financement d'une citerne permettant le transport du lait et sa vente.



La vente de l'artisanat effectué par des petites coopératives de femmes mauritaniennes lors de diverses manifestations contribue au financement de nos projets. Les échanges entre les élèves des écoles du Toulousain et des écoles mauritaniennes partenaires sont toujours aussi fructueux.

Quelques manifestations initiées ou auxquelles notre association a participé :

- » 29/03/2019 : concert « Assaut Swing » grand moment de solidarité,
- » 02/06/2019 : brocante de Velaine-en-Haye,
- » 12/10/2019 : « Octobre Rose » aux côtés de l'association APL,
- » 13/10/2019 : Exposition Aquarelles D. Gérard.

Nous renouvelons nos remerciements à monsieur le maire et aux élus, aux associations velainoises et aux Velainois qui nous apportent leur soutien indéfectible. Cette aide nous est précieuse, elle assure la pérennité de nos projets.

## Association Partages Loisirs

Monique Thiebaut, Présidente

**Galette des rois 6 janvier 2019** : L'APL a invité les membres du bureau des différentes associations à partager un moment de convivialité.



**9 février 2019** : Spectacle humoristique offert aux habitants de Velaine-en-Haye, intitulé « crise de Nerfs » qui a connu un vif succès.

**22 juin 2019** : sortie pêche avec les adhérents.

**8 septembre 2019** : Marche gourmande. La pluie n'a pas freiné l'enthousiasme de nos marcheurs bien équipés.



**Le 12 octobre** : Octobre rose, 4<sup>ème</sup> édition avec l'association Une Oasis, Une école, toujours aussi réussi, et qui nous a permis une fois de plus de remettre un chèque de 977,60 euros au comité départemental de Meurthe-et-Moselle pour la ligue contre le cancer.

"Fais ton cinéma" en association avec le Conseil Municipal des Enfants. Une première projection "à la poursuite de demain" a réuni 17 enfants. Pour continuer cette activité, nous avons besoin de beaucoup plus de participants.

## Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Jean-Yves Raguin, Président

L'AMAP c'est une façon conviviale de se procurer des aliments du terroir de qualité, sains et savoureux et c'est un système solidaire basé sur la confiance et l'engagement mutuel entre le producteur et le consommateur. Ce mode de consommation permet de favoriser l'agriculture locale.

La nouvelle saison de l'AMAP débutera courant avril. Nous souhaitons mettre l'accent sur la flexibilité des contrats grâce au système de coupons, avec notamment la possibilité de choisir ses produits ainsi que ses dates de livraison. Nous mettrons également en place de la vente directe pour un maximum de produits, les soirs de livraisons, à savoir les mardis.

## Association Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle

Chantal Haven, Présidente

### 17 novembre 2019, journée nationale de la trisomie 21

Pour cette occasion, l'association a proposé pour la deuxième année l'opération « petits-déjeuners à domicile » sur toute la commune de Bois-de-Haye.

Ce fut une réussite globale, 2200 petits-déjs sur Nancy et la communauté urbaine dont 112 sur notre secteur, le double de l'an dernier).

À Velaine, il était aussi proposé de prendre le petit-déj à la maison des associations, moment convivial.

Rien n'aurait pu se faire sans un solide bénévolat, les tâches sont multiples : préparation de la salle, distribution des flyers, livraison des petits-déjs...

Un grand merci à la mairie de Velaine qui met à notre disposition la salle et tout particulièrement à Martine Henrion, toujours présente pour soutenir et aider les associations.

Tous les bénéfices que l'Association tire de cette opération sont attribués au financement du professeur de sport, si précieux pour les personnes avec trisomie.



On recommence l'année prochaine ! 3<sup>ème</sup> dimanche de novembre...

## Promotion du Relais

Philippe Henrion, Président

Je suis fier d'être Président de l'APRV une association de quartier où l'ensemble des bénévoles est dynamique, volontaire et plein d'enthousiasme.

Ils ont, par leur implication dans l'organisation de manifestations, permis d'animer notre village, mais plutôt qu'un long discours je vous propose quelques photos des événements qu'ils ont su mener à bien tout au long de l'année écoulée.

Son président et l'ensemble des membres du bureau de l'APRV vous souhaitent une très belle année 2020.



## Association Lotissement du Chauxfour

Pierre Ouvry, Président

### Le barbecue annuel de l'ALC

Le samedi 25 mai, le barbecue annuel organisé par l'association des résidents du lotissement du Chauxfour a réuni 38 personnes représentant 15 familles sur les 33 que compte l'association.



Après le verre de l'amitié où chacun a pu s'entretenir avec entrain avec son voisin, les convives ont partagé, à l'ombre du chapiteau installé par les organisateurs et des résidents, les plats apportés par chacun et les nombreuses grillades offertes par l'association.

Puis ce fut une belle après-midi récréative où les enfants ont pu jouer ensemble dans une partie endiablée de foot improvisée ou de vélo dans les allées du lotissement.

En début de soirée, l'ensemble des participants ravis de cette journée se sont séparés en se promettant de renouveler ce moment privilégié l'année prochaine.

## Association Sportive de Velaine-en-Haye

Arnaud Demoulin, Président

### Il faut cultiver son jardin



Faute de terrain, la saison s'annonçait difficile, mais le nouveau comité en place, ayant refusé d'abandonner ses licenciés, a trouvé des solutions. Quelques départs compensés par des arrivées ; malgré les conditions, l'ASVH attire toujours et est en passe de battre son record de licenciés.

Depuis, le terrain a été semé et sera disponible pour la saison prochaine : que du bonheur !

### Des actions reconnues : l'ASVH premier club PEF du district



Cette année, avec l'aide de Clémence et Marc, en service civique, du comité et de l'ensemble des enfants, l'ASVH a effectué de multiples actions autour des valeurs de notre club : Plaisir, Respect, Solidarité ... Nous avons également travaillé au développement du foot féminin.

Toutes ces actions ont été reconnues et c'est avec fierté que nous avons appris que notre district nous avait octroyé la première place des clubs engagés et actifs.

### Un club de partage



L'ASVH, grâce à ces événements, est financièrement sereine. C'est pourquoi cette année nous avons décidé d'aider d'autres associations et de faire plaisir aux enfants de l'école primaire. Plus de 16 000 € ont été ainsi dépensés pour envoyer l'ensemble des enfants de l'école primaire en sortie à l'accrobranche de Blainville, pour participer à divers travaux de la commune, pour aider les associations ELA, Les rêves de Lucie.

### Un cap à passer

Forts d'une très bonne réputation sur le foot animation (de 6 à 13 ans), il nous fallait une équipe Sénior à la hauteur. Sans terrain, difficile de faire venir les renforts nécessaires à la montée en fin de saison. Cependant le comité n'a pas ménagé ses efforts avec près de 10 nouvelles recrues. Les résultats sont là : invaincue en championnat avec 10 points en 4 matchs, l'ASVH fait partie des concurrents sérieux pour la montée de fin de saison.



## Association Sportive et Culturelle de Velaine-en-Haye

Roda Bounaceur, Président

Judo, le 23 novembre : compétition "les petits tigres".  
Juin 2019 : cérémonie de remise des grades - moment toujours festif avec les parents.



Danse : 60 jeunes filles et deux jeunes hommes ont suivi assidûment les cours de Sophie BOURDOT pour nous offrir un très beau gala de danse annuel.



## Association Sci-Fi

Stéphane Henry, Président

L'année a été riche en événements pour nous avec de nombreuses animations sur la France dans des conventions et autres salons geeks ou en Belgique pour la Comic Con annuelle et à la frontière allemande pour Vita Romana sur site gallo-romain



et elle se termine avec notre salon d'expo 100% star wars les 21 et 22 décembre prochain et retrouvez-nous à l'UGC Ludres le mercredi 18 décembre des 18h pour une animation Star Wars.

Nous avons eu la chance de rencontrer de nombreuses personnalités, acteurs et doubleurs français et étrangers, de grands moments.

Rendez-vous les 1 et 2 février 2020 pour notre 4<sup>ème</sup> salon Légomaniac à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

## Les sociétés de chasse de Bois-de-Haye

Suite à la fusion des anciennes communes de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois, les sociétés ont décidé de conserver pour l'instant leur indépendance respective. Les présidents sont Marceau Georges pour Velaine-en-Haye et Noël Mangenot pour Sexey-les-Bois, elles vivent grâce aux cotisations de leurs adhérents. Elles font partie du GIC (Groupement d'Intérêts Cynégétique) du Massif de Haye et de la Fédération Départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle.

Les chasseurs ont pour but de réguler la population de gibier. Les prélèvements se font en fonction de plans bien établis et de suivi de l'évolution de la population cynégétique.

Cette année est particulière avec une population de sangliers supérieure à la normale, ce qui a pour conséquence d'occasionner des dégâts importants sur les parcelles agricoles de nos communes.

Les chasseurs regrettent le nombre trop élevé d'accidents concernant les automobilistes, no-

tamment sur la route D400 en direction de Nancy. La chasse se pratique en battue chaque samedi matin dans les deux lots de forêt communale de fin septembre à fin février. Elle se pratique également à l'affût en plaine les soirs à la tombée de la nuit et les matins au lever du jour, du 1<sup>er</sup> juin jusque fin septembre pour Velaine-en-Haye et du 1<sup>er</sup> juin à fin février pour Sexey-les-Bois. L'affût est une façon de protéger les cultures afin de minimiser les dégâts.

Les chasseurs partagent la forêt avec le reste de la population, s'ils louent celle-ci pour leur passion, ce sont eux qui, chaque année, entretiennent les chemins afin d'assurer la visibilité et ainsi la sécurité. Des panneaux sont apposés lors de chaque battue pour indiquer aux promeneurs les dangers qu'ils encourent. Pour autant, des dégradations régulières perdurent sur leurs installations. Si des miradors sont installés en forêt, c'est pour la sécurité de tous, pas uniquement celle des chasseurs.

## Association Familles Rurales



## VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

### Bruit : choisir le bon moment, c'est moins dérangent !

Les nuisances sonores (travaux de bricolage ou jardinage, musique, fêtes, équipements fixes, ...) peuvent devenir des troubles à la santé publique et impacter la qualité de vie de chacun lorsqu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Nous vous remercions d'accorder la plus grande attention au respect de la tranquillité de chacun.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement :

- » Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- » Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- » Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Radars pédagogiques :

Notre commune est équipée de quatre radars pédagogiques installés à des endroits particulièrement sensibles (écoles) et où les excès de vitesse sont fréquents.

La principale fonction de ces radars n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse mais de les inciter à ralentir en cas de dépassement de la limite de vitesse autorisée. De nombreux excès de vitesse ont été relevés... Alors levez le pied !

### Stationnement

Il est impératif de stationner vos véhicules sur vos propriétés ou sur les nombreuses places de parking prévues à cet effet.

Les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs de notre commune et le passage des véhicules de secours doit pouvoir se faire sans encombre.

**Une attention particulière doit être accordée au stationnement aux abords des écoles.** Ne stationnez pas, en double file, dans les voies de circulation, sur les trottoirs ou sur les passages piétons.

Laissez libre les places pour les personnes à mobilité réduite, nous constatons avec regret que des véhicules stationnent sur les places de parking attribuées aux personnes porteuses d'un handicap.

Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule. Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires. Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !

Respectez le sens de circulation du parking derrière les ateliers municipaux, adaptez votre vitesse et garez-vous sur des emplacements matérialisés.

Les écoles sont des lieux de citoyenneté, ne commettez pas d'incivilités, respectez le Code de la route, soyez exemplaires, vos enfants vous regardent !

### Déjections canines

Nous vous rappelons que la commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, sur les trottoirs ainsi que les pelouses et espaces verts, et de les mettre dans une/votre poubelle.

### Aboiements

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (amende de 3<sup>e</sup> classe allant jusqu'à 450 €).

Si les aboiements des chiens sont provoqués par les maîtres de ceux-ci, en vue de troubler la tranquillité d'autrui, ce comportement peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 € d'amende.

### Pigeons et animaux errants

Il est interdit par la loi de nourrir les animaux errants, tels que les pigeons ou les chats. Leur prolifération peut engendrer des problèmes sanitaires comme la propagation de maladies transmissibles à l'homme et de nombreux désagréments en matière de propreté et d'hygiène. En cas de non-respect de la loi, l'amende encourue s'élève à 450 €.

### Respectez l'environnement

Notre commune est desservie par une déchetterie (à Fontenoy-sur-Moselle), une déchetterie verte (Velaine-en-Haye) et plusieurs conteneurs à recyclage du verre et du papier répartis à différents endroits.

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères, de détritus et de déchets verts est interdit ! Chaque dépôt doit se faire impérativement sur ces plateformes et non pas dans la nature. Pour

les déchets verts, ne les brûlez pas, ils peuvent être compostés. Protéger l'environnement est essentiel !

### Bien d'autres règles de civisme font appel au bon sens de chacun

#### Collecte des ordures ménagères

Il est recommandé de sortir les poubelles au plus tôt la veille de la collecte après 18h et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible.

#### Entretien des jardins

Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et graminées aux propriétés voisines.

#### Mettre son nom sur la boîte aux lettres

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est nécessaire que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres.

#### Entretien des trottoirs

Le dégageage des feuilles mortes et de la neige en attendant le passage des services municipaux est conseillé. La collectivité ne peut pas intervenir dans tous les quartiers en même temps. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !

#### Rappel, en cas de neige

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètre.

#### Limitation de vitesse

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.

bonne nouvelle !

# Les emballages

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020  
EN TERRES TOULOISES  
**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**



## EMBALLAGES RECYCLABLES

Je les dépose vides et non lavés dans les conteneurs de tri ou en sacs jaunes.



## LE RECYCLAGE EN CHIFFRES

**Avec 1 tonne d'emballages en papier + carton triée, on fabrique**

- » 2171 caisses en carton pouvant contenir chacune 6 bouteilles
- » ou 4125 boîtes à chaussures
- » ou 16500 boîtes à œufs

**Avec 1 tonne d'emballages en aluminium triée, on fabrique**

- » 106 chaises
- » ou 265 vélos
- » ou 530 trottinettes

**Avec 1 tonne d'emballages en plastique triée, on fabrique**

- » 725 couettes
- » ou 1813 pulls polaires

**Avec 1 tonne de verre, on fabrique**

- » 2138 nouvelles bouteilles de 75 cl

**Avec 1 tonne de papier recyclé, on épargne**

17 arbres, 20 000 litres d'eau, l'équivalent de 1000 litres de pétrole et de nombreux rejets polluants, tout en diminuant de moitié la quantité de CO2 relâchée dans l'atmosphère.





## **Relais Poste** **Parapharmacie** **lotissement** **de Préville**

**Les horaires d'ouverture**  
**du lundi au samedi :**

### **10h-15h :**

Pour tout ce qui nécessite un encaissement (affranchissement, achat de timbres, colis...). Uniquement par chèque ou espèces.

**Les retraits d'argent :** uniquement pour les titulaires d'un compte à la Poste (habitants de Bois-de-Haye).

### **10h-19h :**

**Retrait de colis et lettres recommandées.**  
À présenter obligatoirement pour chaque retrait :

- » l'avis de passage du facteur,
- » une pièce d'identité de la personne concernée par le retrait d'objet.

Si une autre personne vient chercher l'objet :

- » l'avis de passage avec la procuration complétée et signée,
- » la pièce d'identité de la personne concernée par l'objet,
- » la pièce d'identité de la personne ayant procuration.

## **Distribution du courrier**

Merci aux habitants des Grande Rue et rue de l'Église de faire préciser le nom de la commune déléguée sur les courriers (Sexey-les-Bois ou Velaine-en-Haye) pour faciliter leur distribution.

### **Exemple :**

Monsieur Martin  
15, Grande Rue  
Sexey-les-Bois  
54480 BOIS-DE-HAYE

## **PROFESSIONNELS DE SANTÉ** **DE BOIS-DE-HAYE**

### **Médecins**

» Dr Christian BOSZCZUK  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 23 23 20

» Dr Séverine VALENTIN  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 49 32 24

### **Kinésithérapeutes**

» Madame Dominique BARBIER  
2 rue Herbue Chalin  
Tél : 03 83 24 36 88

» Monsieur Alain BOSZCZUK  
98 chemin de la Poste  
Tél : 03 83 24 80 62

### **Cabinet d'Infirmières**

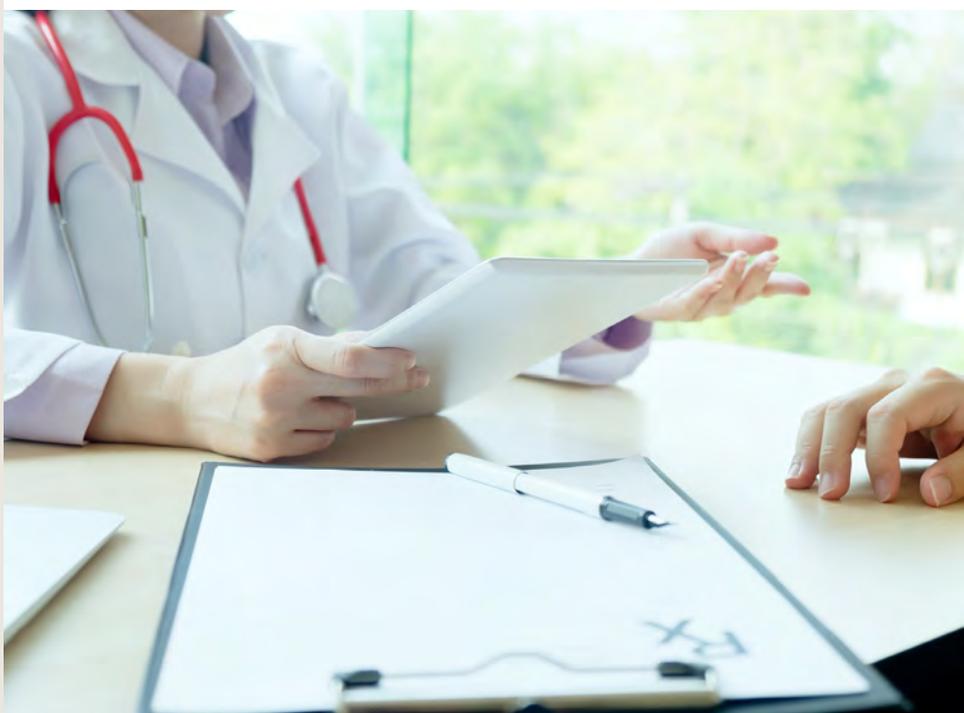
» Madame Géraldine RENOUX  
5 route de Nancy  
Tél : 03 83 23 85 26

» Madame Nathalie LARTILLOT  
5 route de Nancy  
Tél : 03 83 23 85 26

### **Chirurgiens-dentistes**

» Madame Julie FOURREL  
Lotissement de Préville

» Monsieur Jean-Yves RAGUIN  
Lotissement de Préville  
Tél : 03 83 23 29 37



## ÉTAT-CIVIL

## Naissances

Effie SPAGNA 05/01/2019  
 Victor MARTIN 10/01/2019  
 Manon HAMM 01/03/2019  
 Tom SCHMITT 12/03/2019  
 Gaël BART 06/05/2019  
 Jérémy MARIATTE VILLEMEN 07/05/2019  
 Alice HENRION 11/05/2019  
 Maggie JOLY ESTEVES 04/06/2019  
 Emma MARIATTE 16/06/2019  
 Florian MAHOUT COLLE 25/06/2019  
 Lubin BROUSSE PERISSE 25/06/2019  
 Victorien LEDROIT 22/07/2019  
 Liliás MULLER 31/07/2019  
 Elio MAHOUT 31/07/2019  
 Enzo MAHOUT 31/07/2019  
 Camille SIDOT BLAISON 16/08/2019  
 Alix GARCIA PARRILLA 20/08/2019  
 Eliot PEREAUX 16/09/2019  
 Aloïs PIRAN 05/10/2019  
 Mathis SAVOYEN 10/10/2019  
 Julien PERRIN GARBIN 25/10/2019  
 Margaux GARNY 05/11/2019  
 Charlotte TREGOAT 22/11/2019  
 Mathéo PERRIN 28/11/2019  
 Capucine RICHARD 10/12/2019

Baptêmes  
républicains

Lucie Denise GOVINDIN 02/03/2019

## Mariages

Angélique KAROTSCHE  
 et Damien FERREIRA DA SILVA COELHO  
 21/05/2019  
 Adeline BRON  
 et Kevin OLIVIER 25/05/2019  
 Valentine PARISSE  
 et Geoffrey MALVASIO 29/06/2019  
 Delphine BOUCHET  
 et Nicolas HENRION 07/09/2019  
 Magali FARNIER  
 et Eric DUCHAUD 14/09/2019  
 Christelle GERBERT  
 et Franck BARBERI 21/09/2019  
 Isabelle AMSLER  
 et Patrick MARQUANT 15/12/2018

## Décès

Jacqueline VENDITTI 03/01/2019  
 Jérémy HUGUIN 07/02/2019  
 Muriel BARBICHE 06/03/2019  
 Jean-Pierre PREVOT 09/03/2019  
 Alain BERGER 16/03/2019  
 René GANIER 17/03/2019  
 Bernadette FRANOUX 27/04/2019  
 Surahata TUNKARA 27/08/2019  
 Jean-Paul HICKEL 16/09/2019  
 Michel GOLDMAN 01/11/2019  
 Michel BESANÇON 15/11/2019

DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES

## Recensement militaire

Sont concernés tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie pour se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire.

En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

## Pièces à fournir :

- » une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport),
- » un livret de famille à jour.



## Carte d'identité et passeport

La création et le renouvellement de carte d'identité se font dans les mairies équipées de dispositif de recueil (ex : Toul, Laxou, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy...). Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

La création et le renouvellement de passeport se font en mairie de Toul sur rendez-vous. Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

Désormais vous avez la possibilité de faire vos pré-demandes sur [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr).

## Expression des membres de l'opposition municipale

La première année de notre nouvelle commune de BOIS de HAYE s'achève.

Force est de constater que le seul intérêt de cette démarche était de bénéficier de subventions de l'Etat liées à cette création d'une commune nouvelle sans projet commun, ni réelle économie de fonctionnement.

Mais, face au désengagement financier constant de l'Etat qui s'amplifie chaque jour un peu plus, ne pas saisir l'occasion de bénéficier de cette opportunité eut été regrettable pour le budget communal.

L'année 2020 va commencer par un moment important pour les six prochaines années puisque les élections municipales auront lieu le 15 et le 22 mars prochain en cas de deuxième tour.

La nouvelle équipe municipale aura fort à faire pour tenter d'exister dans une communauté de communes dont la montée en puissance programmée par les pouvoirs publics réduit de plus en plus les attributions et les décisions des municipalités.

Souhaitons-lui de réussir et d'être entendue à défaut d'être écoutée, dans cette CC2T qui ne nous reconnaît qu'au travers de la manne financière que lui a apportée cette « annexion » de l'ex CC2H.

Que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes venu chercher en faisant le choix de résider dans notre belle commune.

**Pierre OUVRY**

*Texte fourni reproduit in extenso sans correction.*

En mars prochain, nous sommes invités à élire un maire et son conseil municipal qui vont devoir faire face à la baisse des dotations de l'Etat, la suppression annoncée de la taxe d'habitation, la montée en puissance des intercommunalités où se prennent les décisions stratégiques... Nous pouvons citer : la gestion des déchets, l'assainissement, l'eau potable, les crèches, la piscine, les transports en commun... Autant d'évolutions qui privent les élus d'une grande partie de leurs moyens et de leurs pouvoirs. Nous devons donc choisir un homme ou une femme qui soit en capacité de prendre une place majeure au sein du bureau exécutif de la CC2T.

Nous formulons le vœu que chacune et chacun d'entre nous trouvions l'énergie de vivre pleinement 2020, sans spéculation, ni pression ou immixtion. Juste le temps présent. Une année 2020 vécue pour elle-même. Un temps à soi, non pas replié sur soi mais ouvert aux autres. Un temps de femmes et d'hommes libres.

Nous vous souhaitons une Belle & Heureuse Année 2020 riche d'humanité, de santé, de partage, de projets enthousiasmants et de beaux moments de chaleur familiale et amicale.

Osons en 2020 la simplicité, le regard décalé, l'écoute, le partage, la fraternité envers l'autre, la compréhension. Face à un monde complexe où les replis engendrent la violence et réciproquement, acceptons de poser les problèmes sereinement, de nous donner du temps pour les comprendre, les analyser, et dans un esprit collaboratif les solutionner... au lieu de courir après la première solution qui passe dans l'urgence et zapper immédiatement à autre chose.

Faisons individuellement et collectivement de 2020 une année d'apaisement.

**Joël FERRY, Gérald SABOT, Monique THIEBAUT**

*Texte fourni reproduit in extenso sans correction.*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

18 janvier : Théâtre – Foyer rural

26 janvier : Fais ton cinéma – APL et CME

1-2 février : Salon Légomaniac – Sci Fi

6 mars : Concert – Une Oasis, Une École

14 mars : Théâtre – Foyer rural

14-15 mars : St Patrick – ASVH

18 mars : Don du sang – Salle des fêtes de Velaine-en-Haye

19 mars : Spectacle – APL

3 avril : Théâtre – AVAM

4 avril : Chasse aux œufs - Zac Herbue Chalin

4 avril : Loto – AFR

16 mai : Loto - Une Oasis, Une École

5 juin : Fêtes des écoles

7 juin : Comice agricole

7 juin : Brocante – APRV

19 juin : Gala de danse – ASCV

20 juin : Repas des voisins – Foyer rural

20-21 juin : Faites du foot – ASVH

26 juin : Feux de la Saint-Jean – AVAM

28 juin : marche gourmande - APL

13 juillet : Feux d'artifice – Foyer rural

et Anciens sapeurs-pompiers

6 septembre : Fête patronale – Foyer rural

13 septembre : Sortie pedestre – Foyer rural

3 octobre : Octobre rose – APL

Octobre : Repas à thème – Foyer rural

15 novembre : Petits déjeuners – Trisomie 21

20 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau – Clos

Herbue Châlin

22 novembre : Bourse aux jouets – APRV



Tenez-vous informés des  
manifestations programmées  
sur la commune en vous  
inscrivant à la newsletter !

## Contact

### Mairie de Velaine-en-Haye

Mairie  
3 rue de l'Église  
Velaine-en-Haye  
54840 Bois de Haye  
Tél : 03 83 23 21 58  
Fax : 03 83 23 32 89  
mairie@bois-de-haye.fr  
www.bois-de-haye.fr

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30  
Le mercredi de 8h30 à 11h30  
Deux samedis par mois  
de 8h30 à 11h30

### Mairie de Sexey-les-Bois

Mairie  
50 Grande Rue  
Sexey-les-Bois  
54840 Bois de Haye  
Tél : 03 83 23 22 29  
mairie@bois-de-haye.fr  
www.bois-de-haye.fr

### Horaires

Le mardi et le vendredi  
de 16h à 18h

### Communauté de Communes Terres Touloises - CC2T

Rue du Mémorial du Génie  
CS 40325 Ecrouves  
54201 Toul Cedex  
Tél : 03 83 43 23 76  
contact@terrestouloises.com  
www.terrestouloises.com

